

# L'ABBAYE SAINT PIERRE DE LOBBES AU XVI<sup>e</sup> S ET SOUS L'ANCIEN REGIME

## 1. PRELIMINAIRE

Les explorateurs et les civilisateurs, quand ils veulent découvrir un nouveau pays, s'empressent d'y établir des bases. L'Eglise, dans son travail d'évangélisation, a aussi eu besoin de bases, les abbayes ont revêtu cette fonction. Elles assumaient le rôle de centre de ravitaillement, offraient un asile de protection en cas de danger, une palissade, des cellules où se reposer et étudier, des frères charitables tendus dans une communion d'action, chacun selon ses capacités, un lieu de prières où les nouveaux convertis pouvaient s'instruire et se former pour devenir à leur tour des missionnaires capables de poursuivre et d'amplifier le travail commencé. Villes et villae avaient été détruites et tout était à refaire au milieu d'une nature hostile et peuplée de sauvages aux moeurs sanguinaires.

A cette époque mérovingienne les moines eurent le mérite de rendre l'espoir en réconciliant vaincus et vainqueurs sous l'emblème de la croix et sauver les vestiges de la culture romaine.

La culture monastique, chrétienne dans son essence, germanique dans sa sensibilité, latine dans ses aspirations, atteindra son amplitude vers le milieu du IXe s.

Malgré les Hongrois, les Normands, les riches abbayes aimées du populaire et soutenues par une partie de la noblesse, épurent la foi, adoucissent les moeurs, atténuent les misères sociales, créent une littérature et nous lèguent un patrimoine artistique riche et varié. Lobbes a eu sa part de gloire dans cette action par ses saints, son scriptorium, son école, ses savants, ses artistes. La science était l'attribut ecclésiastique par excellence, au point que les mots d'homme d'église et de lettré se confondaient dans le vocable: CLERC, les autres étaient illettrés.

Après le XIIIe s survient une décadence qui n'empêche pas l'abbaye de se maintenir et même de prospérer par intermittence.

Les pages qui suivent n'ont pas la prétention de donner de l'abbaye de Lobbes une connaissance exhaustive. Ce ne sont que des clichés examinant les divers aspects négligés jusqu'à ce jour en la matière.



Bible de Goderan

## 2. SON PASSE

L'abbaye n'était pas seulement une communauté religieuse obéissant aux règles de saint Benoît.

Les religieux, pour mener à bien leur action évangélique, furent amenés à diriger spirituellement les populations environnantes, puis d'autres populations de plus en plus éloignées, situées parfois à des semaines de marche de l'abbaye point de départ.

C'est ainsi que les missions ont fini par constituer un immense domaine, qu'on peut apprécier d'après le polyptique.

Ces gens, conquis par l'enseignement religieux, avaient souvent déjà une activité agricole et exerçaient des métiers pour satisfaire à leurs besoins essentiels, il faudra les englober dans un effort commun et solidaire. Ils fourniront à l'abbaye des ouvriers, des semences, une expérience qui permettront d'établir de nouveaux villages et d'accroître la production, tout en la diversifiant. La Foi les unira!

Tout cela devait s'accomplir avec l'accord des rois et personnages puissants, qui, en principe, possédaient le territoire sur lequel s'opérait cette fermentation vitale. D'où les donations définitives ou temporaires faites à l'abbaye, pas toujours sans une arrière-pensée intéressée, et que les documents écrits, diplômes de chancellerie, devaient entériner pour la postérité. Beaucoup d'entre eux sont faux indubitablement, mais comme le pouvoir ne pouvait manifestement pas ignorer ce qui se passait sous sa juridiction, il faut croire qu'il y a eu accord tacite de sa part.

Les papes, à leur tour, ont multiplié les bulles définissant les domaines acquis, fixant les droits et devoirs des abbés et moines, et les règles juridiques sanctionnant les rapports de l'église régulière avec l'église séculière, de l'attitude à adopter vis-à-vis du monde laïc, dans la vie de tous les jours.

Une fois ces rôles religieux et économiques, administratifs et politiques clairement ordonnés l'abbaye fut confrontée à des problèmes sociaux:

- pauvres, malades, pèlerins, voyageurs, auxquels il fallait se montrer hospitaliers. Remarquons cependant que ceux qui ont réellement profité de cette hospitalité (jusqu'à l'abus) étaient plutôt les riches et les puissants. Il aurait été risqué de la leur refuser. L'os de St Pierre a dû parfois frémir d'indignation dans son reliquaire, à cause de leur scandale.
- prévoyance à exercer en constituant des réserves de victuailles pour pallier les années déficitaires.
- fils puînés que le droit d'aînesse écartait de la succession paternelle et qui n'avaient souvent d'autres ressources que d'embrasser la vie religieuse. Cette considération peut paraître d'inspiration voltairienne, elle explique le manque de vocation de certains moines. Constatons aussi que Lobbes-la-Noble recrutait surtout chez les nobles et la haute bourgeoisie, classes qui avaient seules accès à une instruction de qualité.
- formation religieuse et technique de jeunes pour assurer la relève. Diffusion de la science, des arts et des lettres, qui devaient répondre à ses critères. Le procès de Galilée illustre cette mentalité, et le fait, que des phénomènes physiques et chimiques étaient attribués à des interventions surnaturelles.

Pour pérenniser et maintenir l'efficacité de tous ces efforts, il fallait des bâtiments fonctionnels, des chemins même rudimentaires reliant les divers villages à l'abbaye et, dans certains cas entre eux. Les voies d'eau, on les rendra navigables en les approfondissant, et du même coup, on assainira les berges marécageuses, des barrages alimenteront les moulins en régularisant le cours de l'eau.

Munis de tous ces équipements, le domaine, après les premiers sacrifices consentis dans la ferveur des débuts, rapportait de plus en plus.

Les abbés furent intégrés dans la toute puissante organisation féodale; ils étaient seigneurs, liés par les obligations de vassalité, mais ils étaient aussi suzerains vis-à-vis d'autres seigneurs ou dignitaires.

Ainsi investie dans le temporel, l'abbaye devait soutenir son prestige par la beauté de ses bâtiments, des locaux pourvus du confort et de commodités inconnues à Versailles; une bibliothèque riche, des lieux de culte parés de toutes les inventions de l'art: orfèvreries, peintures murales, dinanderie, broderie, vitraux, etc... des serviteurs nombreux et qualifiés, enfin tout le luxe dont on pouvait rêver à l'époque.

Dans une telle situation, le côté humain et charitable eut à souffrir, et la vraie religion aussi. Ceux qui en profitaient se conduisaient en courtisans et n'avaient que flatterie et louange en bouche pour leurs bienfaiteurs, ils n'étaient qu'une minorité, hélas! Les petites gens n'avaient qu'à se taire et courber le dos, travailler dur pour toujours en rester au même point: une vie médiocre, sans horizon.

Tout accaparés dans leurs calculs de dîmes, de cens seigneuriaux, de rentes, imbus de leurs titres et prérogatives, les abbés et moines n'ont pas senti que le vent changeait. L'injustice sociale pousse les défavorisés à l'irrationnel, les rêves de libertés, d'égalité que les révolutionnaires colportent, devaient manifestement faire écho aux aspirations des masses!

### **3. LES ABBES**

#### ***GUILLAUME CORDIER 1495 - 1523***

Ce premier abbé du XVI<sup>e</sup> s est un Lobbain, un homme qui devait connaître parfaitement ce qui se passait à Lobbes, dans le cas contraire il y avait toujours des gens bien intentionnés pour le lui apprendre.

Au moment où il fut élu, l'abbaye était criblée de dettes. En 1495, Philippe le Beau émit un octroi pour quatre ans en faveur de l'abbaye de Lobbes, ordonnant aux créanciers de ne pas l'inquiéter pour le paiement de ses dettes. En 1499, le pape Alexandre VI s'indigne de certaines ventes effectuées par l'abbé en 1498.

Le marché de Lobbes était tombé en désuétude, suite à l'insécurité des temps. A la requête de l'abbé, le prince-évêque le rétablit en 1501. Il devait se tenir tous les mardis. Deux foires, la première dans l'octave des Rois (au plus tard le 13 janvier), la suivante dans la semaine après la Commémoration des Saints Apôtres Pierre et Paul (vers le 1er juillet) devaient ponctuer ce renouveau commercial. Ceux de Thuin ne devaient pas voir d'un bon oeil la réapparition de ce marché, puisque l'année d'après, ils obtinrent qu'il fût interdit d'ériger une halle à Lobbes. Le succès du marché en était compromis.

En 1504, les Thudiniens viennent tirer par force deux prisonniers incarcérés à Lobbes. Il semble qu'il s'agisse d'un épisode d'une longue contestation qui opposa Thuin à l'abbaye de Lobbes, au sujet des impositions de gîte (une taxe qui avait remplacé l'ancien droit qu'avait l'abbé et sa suite de loger chez les habitants et à leurs frais) et la mortemain (droits de succession).

En 1508, une bulle de Jules II menace de sanctions les injustes envahisseurs des biens du monastère de Lobbes.

En 1513, une bulle de Léon X confirme les privilèges et exemption des contributions séculières. Qui aurait voulu s'attaquer à l'abbaye risquait d'être excommunié.

En 1520, l'empereur Charles Quint était intervenu pour faire cesser la situation de RESERVE où était tombée l'abbaye de Lobbes. Nous reproduisons plus loin le texte intégral de l'intéressant compte-rendu de cette affaire, recopié d'après le Manuscrit du Presbytère.

L'abbé Cordier recouvra plusieurs biens aliénés et embellit le monastère.



Dalle funéraire de l'abbé Guillaume Cordier.

## **GUILLAUME CAULIER 1523-1550**

Il était le fils du procureur royal d'Artois sous Louis XI. Il est nommé coadjuteur de l'abbé de Lobbes en 1520, peut-être sur recommandation de Charles-Quint.

En 1528, on avait dû faire des travaux au cloître.

Un conflit de juridiction oppose l'abbaye au prince-évêque, ses officiers avaient voulu connaître d'un criminel au préjudice du bailli ou « baillif » de Lobbes, à Ragnies, en 1530. L'abbaye lance un mandement d'appel à Rome pour solutionner ce cas.

L'abbaye tient la ferme de Forestaille depuis plus de 30 ans, elle fait des économies, pour rembourser ses dettes, les ouvriers agricoles étaient mal payés à cette époque, de plus de cette façon, elle peut encore faire pâturer ses bêtes dans les bois de Lobbes.

En 1531, un procès contre Mr de Morialmez, seigneur d'Ham-sur-Heure, à cause d'une violence faite à la prison de Lobbes, se termine par un accommodement.

En 1533, l'abbaye dut remettre aux commissaires de l'empereur Charles-Quint une déclaration des biens, cens, rentes et revenus qu'elle avait en Hainaut, il s'agissait de payer des impôts (levée des décimes). Nous avons vu que Marie de Hongrie avait pour principe de faire supporter les impôts par les trois ordres, de façon équitable.

En juin 1546, un incendie dévore l'église abbatiale, les cloîtres, la bibliothèque et une partie des archives, suite à un feu de cheminée mal entretenue? Heureusement, la belle Bible de Goderan était partie pour Trente, au concile, pour corroborer son texte avec celui de la Vulgate.

Dés l'année suivante les travaux se préparent, on refond trois cloches en 1547, on achète une horloge en 1548, la première pierre de l'abbatiale est posée le 2 mai 1550.

Une chapelle est construite à Biercée en 1549.

Homme énergique et d'une sage administration l'abbé Caulier était parvenu à rentrer en possession de presque tous les biens aliénés. Il fut aussi abbé de Brogne, c'est ce qui explique les deux crosses figurées sur sa pierre tombale, que des gens simples prenaient pour celle de St Dodon.



F 27. 1. 6

Dalle funéraire de l'abbé Guillaume Caulier.

## **DOMINIQUE CAPRON 1550-1570**

Docteur en théologie, on voit là l'influence de la contre-réforme qui insistait sur une formation meilleure du clergé. Il avait été prieur des dominicains d'Arras. Il dut son élévation à l'un de ses confrères, confesseur de Charles-Quint. Il manifesta sa gratitude envers son ancien couvent en y fondant des obits et des messes largement rétribués, c'était sans doute une de ses dernières volontés car l'acte date du 20 avril 1573.

Sa soeur Marguerite devait épouser Pierre Le Bouchel, grand-père de Dominique, seigneur de Bienne-lez-Happart.

Il poursuit les travaux à l'abbaye.

Il prend part au synode provincial de Cambrai en 1565 pour adhérer aux décrets du concile de Trente. Il affine son monastère à la congrégation des Exempts de Belgique en 1569, ce qui était une nécessité pour échapper à un commendataire, suivant les prescriptions du concile de Trente.

Charles-Quint s'était emparé des propriétés de l'abbaye de Lobbes à Echerennes, pour y bâtir sa forteresse de Philippeville en 1555. L'année suivante, une correspondance fut échangée entre Philippe II et le prince-évêque de Liège, au sujet de l'indemnité que ce dernier réclamait en tant que suzerain de Lobbes, Le prince-évêque ne put se faire payer. C'est seulement sous Albert et Isabelle (vers 1616) que l'abbaye obtint en dédommagement l'avouerie de la terre de Jumet (juridiction, droit et revenus) mais l'abbaye dut payer une rente annuelle de 50 Florins à la recette du domaine de Binche, à titre de reconnaissance.

Nous avons signalé le passage des belligérants en 1558.( voir: « Le tragique destin de l'Abbaye Saint-Pierre de Lobbes, Le XVI<sup>e</sup> s et notre région » A. Werion, p;64, CRAL, 1994)

En 1562 commencèrent les pourparlers avec l'abbaye de St Remy à Reims, pour l'échange du prieuré d'Herly (apporté par St Ermin, et d'où l'abbaye tirait son vin) contre celui d'Houdain, en Artois.

## **ERMIN FRANCOIS 1570-1598**

Natif d'Arras, encore un Artésien, ceux-ci ont depuis 1520 occupé diverses fonctions à l'abbaye de Lobbes.

Ermin François achève l'église abbatiale, consacrée le 27 mai 1576, par le suffragant de Malines. L'église de St Rombaut, à Malines, fut élevée au rang de primatiale en 1559. L'archevêque de Malines acquiert ainsi la prééminence sur son collègue de Cambrai.

L'abbé se présentera aux assemblées des Etats du pays de Hainaut, en 1575, 1592 et son successeur en 1600. Cela veut dire qu'il était représentant de l'ordre du clergé en Hainaut, en raison des propriétés de l'abbaye dans ce comté. Cette représentation était sans doute utile pour y défendre les intérêts de l'abbaye, mais elle pouvait aussi amener des frais, ainsi en 1552 l'abbaye avait dû payer une pension de 100 livres tournois pour le clergé d'Hainaut.

N'oublions pas que l'abbaye relevait de l'archidiacre de Hainaut pour certaines paroisses, en principe.

Depuis 1521, il était défendu aux gens de main-morte des Pays-Bas (établissements ecclésiastiques d'origine médiévale) d'acquérir des biens, on contourne cette loi en faisant des donations et des échanges. C'est sans doute le cas pour le prieuré d'Houdain qui entre en possession de l'abbaye en 1573.

Cet abbé se montre parfois d'une sévérité excessive, dit-on, il faut reconnaître qu'il traversa une période pénible du fait des guerres aux Pays-Bas.

C'est lui qui réorganisa complètement les archives partiellement détruites en 1546. On cite son cartulaire de la dime de Thuillies, registre des baulx, son compte pour les ouvrages et les dépenses de la cuisine, un cachereau, etc...qui seront consultés jusqu'à la révolution. Il était à craindre que certains ne profitent de l'absence

ou la perte de documents probants pour mettre en doute ou nier les droits et créances de l'abbaye.

En octobre 1586, le nonce Bonomi vint faire la visite de l'abbaye et y promulgua des statuts (cette visite résultait de l'appartenance de l'abbaye à la congrégation des Exempts).

***MICHEL WILLAME 1598-1600 (ou WILLEMS).***

On ne sait rien de sa naissance et très peu de sa vie. On lui attribue des qualités d'hommes de lettres. Sans doute vécut-il une courte époque sans histoire. Une prétendue tentative de récupération des reliques de St Ursmer par un Lobbain daterait d'alors.

#### 4. TIRE DU CARTULAIRE 115

De quelle Manière le Monastère est autrefois tombé en commende

Nota que

*L'an 1470 Jean Heffen fut fait Abbé par résignation de D Jean Ansielle sub Paulo 2 do lequel Dom Jean Ansielle avoit succedez en la dignité Abbatiale à D.Gille de Montigny en l'an 1444 environ, ors en l'an 1494. D.Jean Heffen abbé fit son coadjuteur D. Guillaume Cordier Religieux de St Gislain, et en l'an 1499 sub finem anni ledit abbé D.Jean resignat son Abbaye in manus Alexandrii Papae sexti in favorem Dni Guillelmi Coadjutoris. Ors en l'an 1510 D.Simon Joppin apostat de l'Abbaye de St Amand et denotez d'autres grands crimes, vint à Lobbes sub umbra pietatis et nomine reformationis, et fut reçu pour Religieux et admis à profession et en l'an 1517 cum fuisset objurgatus in Capitulo ab Abbate propter furta et vini et pecuniae ex bursis canonicorum de Rainet Venand et Wulté, et quelque légère pénitence lui fut imposée, il demanda congé d'aller habiter aux Monastères de l'Union, lequel refusé, il s'enfuit de Lobbes et s'en allat à Rome, où admis au service du Cardinal Julius de Medicis, qui depuis fut Pape nommé Clemens Septimus, impetrat par son moÿen la Prévoté de Moustier en Faigne et revenu par deçà il fit un grand et long procès à son Abbé pour occuper la ditte Prévoté et ne pouvant rien proffiter il retourne derechef à Rome et persuada audit Cardinal Julius d'impêtrer l'Abbaye de Lobbes en réserve, ce qui lui fut accordez durant que l'abbé de Lobbes poursuivait en Rome, pour faire son coadjuteur D. Nicolas Godart, lorsque le dit Abbé de Lobbes entendant qu'il ne pouvait faire un coadjuteur nonobstant la réserve susdite, il manda l'Abbé de Broigne D. Guillaume Caulier pour par le moÿen d'aucuns siens parents estant en Court au conseil privé de l'empereur appointier avec*

*ledit Cardinal et casser la réserve, moïennant quelque pension annuelle, et fut ainsy fait et la pension créé de onze cent florins paran, prenant cours au jour de trepas de Monsr Cordier qui advint le 15 d'octobre 1523, donc le Premier payement fut fait à jour 1524 à Joannes Matthaëus Episcopus Veronensis auquel ledit Cardinal Julius estant fait Pape avoit donné la ditte pension ainsy possedat la ditte pension le susdit Eveque Veronensis jusqu'en l'an 1545, que lors en mourant ou étant déjà mort il transféra la ditte pension à Franciscus de Thurre dont fut fait grand procès entre l'Abbé de Lobbes et ledit Franciscus pour l'apparence fraudis intervenue en la ditte translation, de quoy après longues disputtes fut appointez par ensemble en payant prestement audit Franciscus la somme de trois milles cinq cent florins, dont appert que l'Eglise de Lobbes aurat payez pour la dite pension la somme de 26500 florins, et pour tous despens des procès, poursuits, sollicitures. Procureur, Advocat, Courries, et. voyages sont exposez 3500 florins, somme totale 30000 florins et d'avantage que l'église de Lobbes a perdu, par la malice d'un double apostat étranger, voilà que c'est de recevoir des moines étrangers en sa maison propterea cavebis. tibi in futurum nisi velis pejora pati.*

*Ce XVII d'aoust 1591 fut escrit*

*ceste memoir*

-----

Ce texte couvre les pages 209 à 214 du Manuscrit du Presbytère.

## Notes:

Cette affaire a été relatée par Vos tome II pp.259-261, mais il faut déplorer qu'il n'ait pas suffisamment insisté sur ses conséquences financières.

- commende: collation d'un bénéfice ecclésiastique (par exemple une abbaye) à un clerc, ou parfois à un laïque
- Heffen, U. Berlière nous apprend qu'il faut écrire de Heften;
- d'après le « Monasticon belge » l'abbé Cordier a débuté son abbatiat en 1495 et non 1499.
- sub umbra pietatis et nomine reformationis / il faisait semblant d'être pieux et favorable à la réforme de la discipline.
- cum fuisset objugatus in Capitulo ab Abbate propter furta et vini et pecuniae ex bursis canonicorum = comme l'abbé lui reprochait devant le chapitre d'avoir volé du vin et de l'argent dans les bourses des chanoines.
- réserve = reservat: acte par lequel le pape se réserve la nomination et la collation de certains bénéfices, quand ils viendront à vaquer.
- Le cardinal de Medicis avait sournoisement poussé le pape à cette mesure.
- L'abbaye avait conservé, comme une relique, la lettre originale, écrite en 1520 par l'empereur Charles-Quint au cardinal Jules de Medicis, à l'effet de revendiquer la levée du reservat, en faveur de Dom Caulier.
- la pension à l'évêque de Verone n'a été éteinte qu'en 1547.
- propterea cavebis tibi in futurum nisi velis pejora pati / c'est pourquoi tu te garderas à l'avenir à moins que tu ne veuilles souffrir de pires désagréments.
- Le concile de Trente instaura la mise en congrégation pour échapper à un commandataire.

Il s'agit d'un des cas qui illustrent la mentalité du haut clergé de la Renaissance, mais cette vénalité perdurait dans l'Eglise bien longtemps après.

Nous voyons, par exemple, dans le cartulaire 35, que le nonce de Cologne recevait 400 écus d'Espagne, l'abbéviateur 28 écus, les notaire secrétaire et domestiques 12 écus, pour approuver l'élection de l'abbé Dubois en 1753.

Evidemment, on peut aussi considérer que le pape et ses cardinaux, étant maîtres de l'Eglise, peuvent disposer de ses membres et de ses biens selon leur bon plaisir, c'est ce qu'on ne sait plus comprendre aujourd'hui: l'absolutisme, il était de mise alors.

A. WERION

*La suite de texte dans le « Haut Pays de Sambre » n° 35*